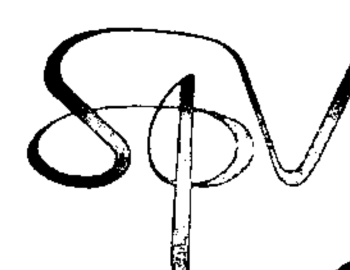


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PERIODIQUE

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

ABONNEMENT ANNUEL : 160 F.

BULLETIN N° 5 DU 14 MARS 1990

COLZA

Stades végétatifs

Ils vont de **T.20** (tige atteignant 20 cm) à **E** (boutons séparés) dans la majorité des cultures. Quelques colzas encore à C2 sur semis tardifs.

RAVAGEURS

Situation

Charançon de la tige et méligèthe

Poursuite des captures en cuvettes jaunes.

Puceron cendré du chou

Infestations sporadiques, surtout en bordures de parcelles.

Préconisation

Contre les charançons de la tige

Les interventions ont dû être réalisées (les cultures ne sont plus sensibles au ravageur à partir du stade T.20).

Dans les situations encore à risque (stade C2), se reporter au conseil de traitement de notre bulletin n° 3 du 22 février. A la liste des produits utilisables, ajouter :

- tralométhrine TRACKER 108 EC à 0,09 l/ha

Contre les méligèthes

Les seuils d'intervention, après observation de 50 plantes, sont les suivants :

- 1 méligèthe en moyenne par inflorescence jusqu'au stade D2,

- 2 à 3 méligèthes en moyenne par inflorescence au stade E.

Intervenir avec l'un des produits ci-dessous (dose de m.a. ou spécialité/ha) :

- alphaméthrine	FASTAC à 0,2 l
- biphenthrine	TALSTAR à 0,1 l
- bromophos	NEXION 25, SOVINEXION 25 à 2 l., NEXION 40, SOVINEXION 40 à 1,4 l.
- cyfluthrine	BAYTHROID à 0,2 l
- cyperméthrine	nombreuses spécialités à 20 g de m.a.
- deltaméthrine	DECIS à 0,2 l
- dialiphos	TORAK à 1,25 l
- endosulfan	nombreuses spécialités à 250 g de m.a.
- esfenvalérate	SUMI ALFA à 0,5 l
- fenvalérate	SUMICIDIN 10 à 0,4 l
- fluvalinate	MAVRIK à 0,2 l
- lambda-cyhalothrine	KARATE à 0,1 l
- lindane, lindane huileux	nombreuses spécialités à 200 g de m.a.
- malathion	nombreuses spécialités à 750 g de m.a.
- méthidathion	ULTRACIDE 20 à 1,25 kg ou 1,25 l
- parathions	nombreuses spécialités à 200 g de m.a.
- phosalone	nombreuses spécialités à 1 000 g de m.a.
- tralométhrine	TRACKER 108 EC à 0,065 l
- endosulfan + parathion	DRIFENE A P, EKADRINE PE à 0,75 l
- lindane + parathion	SOPRAGAM à 1 l, TYPHOLINE GAMMA 50 à 3 l, PARALINDEX à 1,75 l
- parathion + phosalone	FORTENE à 0,75 - TAXYLONE à 0,75 l

<u>Important</u> ! A partir de F1 (premières fleurs ouvertes), la protection contre le Méligèthe devient inutile.

☞

©. SPV, Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation.

Contre les pucerons

Surveiller les parcelles. Une intervention insecticide n'est justifiée qu'à partir du seuil de 2 colonies par m². Utiliser alors l'un des produits ci-après :
bromophos - phosalone (déjà mentionnés) - fluvalinate (MAVRIK) à 0,2 l/ha - pyrimicarbe (PIRIMOR G, APHOX) à 0,5 kg/ha - endosulfan + thiométon (SERK) à 1,5 l/ha

CEREALES D'HIVER : BLE ET ORGE

Stades végétatifs — Ils s'échelonnent du stade **5-1** ("épi à 1 cm") à **6** (1er noeud du brin maître visible) dans la majorité des situations.
Quelques variétés de blé tendre et blé de force (CASTAN, MANITAL, PRINQUAL, FLORENCE AURORE) au stade **7** (2ème noeud formé).

MALADIES

Situation

Maladies du pied

- **Fusariose** très présente, sur blé dur et orge principalement.

Maladies du feuillage

- Le feuillage de la base du blé et de l'orge présente des attaques virulentes d'**oïdium** dans la quasi totalité des cultures.
- La **rouille brune** est très souvent présente sur blé tendre. Quelques attaques de **rouille naine** et **helminthosporiose** sur orge.
- Les symptômes de **jaunisse nanisante** de l'orge sont actuellement observables dans de nombreuses parcelles d'orge non (ou mal) traitées contre les pucerons à l'automne. Il se traduisent par des jaunissements à partir de l'extrémité des feuilles sur des groupes de plantes réparties en taches de 1 à quelques m² à l'intérieur des parcelles. La maladie est également suspectée sur blé. Des analyses sont en cours au laboratoire.

DEGATS DE GEL

Les fortes gelées de la période du 3 au 7 mars 1990, atteignant parfois -6°5 sous abri, ont occasionné des dégâts dont il est encore difficile de mesurer l'importance.
Les parcelles de fonds de vallée aux stades les plus avancés **(6 à 7)** ont été les plus touchées.

Préconisation — *Dans les parcelles non gelées, un traitement destiné à protéger les céréales (blé et orge) contre l'oïdium est à réaliser dès l'apparition du 1er noeud visible, lorsque la maladie est fortement présente sur le feuillage de la base.*
Utiliser une spécialité contenant au moins l'une des matières actives suivantes : fenpropimorphe, fenpropidine ou tridémorphe.
Le prochain bulletin comportera l'envoi du dépliant **"Protection des céréales"** *édité conjointement par l'I.T.C.F. et le S.P.V.*
Par rapport au dépliant de 1989, de nouvelles spécialités y figureront, notamment celles à utiliser pour ce traitement, telles que SPONSOR, TOURNOI, PLUTON, etc ...

ORGE DE PRINTEMPS

Stade végétatif — 2/3 feuilles à début tallage selon les dates de semis.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Dès l'observation de pucerons sur les cultures, un traitement insecticide est à réaliser immédiatement, eu égard au risque encouru compte tenu de la situation décrite sur les céréales d'hiver. Produits utilisables :

- alphaméthrine	50 g/l	FASTAC	0,2 l/ha
- bifenthrine	100 g/l	TALSTAR	0,075 l/ha
- cyfluthrine	50 g/l	BAYTHROID	0,3 l/ha
- cyperméthrine	100 g/l	CYMBUSH, KAFIL SUPER	0,2 l/ha
	50 g/l	MASTOR, RIPCORD 5	0,4 l/ha
	100 g/l	SHERPA 10	0,25 l/ha
- deltaméthrine	25 g/l	DECIS	0,3 l/ha
- esfenvalérate	25 g/l	SUMI-ALPHA	0,25 l/ha
- fenvalérate	100 g/l	SUMICIDIN 10	0,25 l/ha
- fluvalinate	240 g/l	MAVRIK	0,2 l/ha
- lamda-cyhalothrine	50 g/l	KARATE	0,15 l/ha

☞

TOURNESOL

DESHERBAGE

Cette culture est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes en début de végétation, jusqu'au stade 5-6 paires de feuilles. Pendant une période de 30 à 40 jours, elle doit être protégée par un traitement herbicide.

Seule une intervention de pré-semis et/ou de post-semis prélevée permet de contrôler les dicotylédones. Après la levée de la culture, aucune possibilité de rattrapage n'est envisageable, mis à part le binage. Le programme de désherbage doit donc être soigneusement choisi en fonction des dicotylédones qui risquent d'apparaître dans la parcelle. D'une manière générale, c'est un programme à base d'un herbicide de pré-semis suivi d'une spécialité de post-semis prélevée qui permet d'obtenir une efficacité régulière et d'un bon niveau sur un large éventail de dicotylédones. Ce type de programme permet également de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse survenant après le semis qui peuvent handicaper les herbicides de post-semis prélevée.

Par contre, les graminées peuvent être détruites en post-levée, en plus des possibilités offertes en pré-semis et en post-semis prélevée.

Pré-semis avec incorporation

L'incorporation des produits doit être faite sur 6 à 8 cm de profondeur, dans les 24 heures pour la trifluraline (nombreuses spécialités) dans les 7 jours pour le PROWL.

L'AVADEX BW à 3,5 l/ha est à réserver aux terres infestées de folles-avoines.

DUELOR doit être utilisé de préférence en pré-semis afin d'avoir une efficacité optimale, notamment sur renouées.

Employé seul à 5 kg/ha, ORCAL peut se révéler fortement phytotoxique pour la culture et son efficacité sur dicotylédones est limitée. Utilisé à la dose de 2,5 kg/ha dans le cadre d'un programme de désherbage comprenant, en post-semis prélevée, RACER ME à 2 l/ha ou CHALLENGE 600 à 3,5 l/ha, sa sélectivité paraît correcte et, d'après la société, les performances de ces 2 programmes de désherbage sont intéressantes sur de nombreuses dicotylédones.

Post-semis prélevée

En règle générale, l'application des herbicides doit être effectuée le plus tôt possible après le semis.

Le linuron doit être appliqué dans les 48 heures après le semis. Son efficacité est liée à de bonnes conditions de pluviométrie après traitement. Il est phytotoxique, notamment en sols légers, lorsqu'il migre par lessivage, après de fortes précipitations, jusqu'aux racines de la culture.

Le RONSTAR peut provoquer des brûlures sur cotylédons et premières paires de feuilles s'il est projeté mécaniquement par des gouttes d'eau de pluies violentes après une période de sécheresse. Le RONSTAR peut s'employer en prélevée en association avec le LEGURAME ou dans le cadre d'une succession incluant, en pré-semis, la trifluraline à 1 200 g de m.a./ha ou DUELOR à 2,2 l/ha.

RACER ME doit être appliqué dans les conditions prescrites par la firme : pression maximum à 2,5 kg - utilisation de buses à fente - abaisser la rampe le plus possible - traitement par temps calme, sans vent, pour éviter une éventuelle dérive - nettoyage soigné du pulvérisateur après traitement et avant séchage du produit sur les parois.

Le CHALLENGE 600 s'est révélé être très sélectif de la culture. Cette spécialité doit s'employer avant tout en prélevée. Cependant, la firme précise qu'en cas de conditions difficiles au semis, il est possible d'utiliser CHALLENGE 600 jusqu'à la levée du tournesol (stade cotylédons). C'est un herbicide à utiliser de préférence dans le cadre d'un programme incluant une spécialité de pré-semis (trifluraline, DUELOR, PROWL ...) afin d'avoir un contrôle des dicotylédones qui soit le plus étendu possible.

Post-levée

Les seuls produits utilisables à cette époque sont des anti-graminées spécifiques efficaces par voie foliaire.

Spécialités	Graminées annuelles	Graminées vivaces
FERVIN	1 kg/ha + huile	1,5 kg/ha + huile
FERVINAL	1,5 l/ha + huile	3 l/ha + huile
FUSILADE X2	0,75 l/ha + AGRAL	1,5 l/ha + AGRAL
GALLANT	1 l/ha	2 l/ha
TARGA D+	0,5 l/ha + huile	1,25 l/ha + huile

Les conditions d'emploi de FERVIN et FERVINAL doivent être respectées pour avoir une efficacité maximale : application le soir, par lumière pas trop intense et par température douce.

☞

EFFICACITE ET SELECTIVITE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DESHERBAGE DU TOURNESOL ETUDIES PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

PRE SEMIS INCORPORE	POST SEMIS PRELEVEE	SELECTIVITE	AMARANTHE REFLECHIE	ARROCHE ETALEE	CHENOPODE BLANC	LINAIRE BATARDE	LINAIRE ELATINE	LISERON DES CHAMPS	MATRICAIRE CHAMOMILLE	MERCURIALE	MORELLE NOIRE	MOURON DES CHAMPS	MOUTARDE	RAVENELLE	RENOUEE LISERON	RENOUEE DES OISEAUX	RENOUEE PERSICAIRE	STELLAIRE	VERONIQUE DE PERSE
TREFLAN 2.5L/ha	puis Linuron 500g m.a/ha	M	S	S	S	M	M	S	R	R		S	R	R	S	S	R	S	S
	ou CHALLENGE 600 3.5L/ha	B	S		S		M		S	M	R	S	M		S	S	S		S
	ou RACER ME 2L/ha	B	S	S	S	S	S	S	S	M	M	S	S	S	S	S	M	S	S
PROWL 4L/ha	puis RACER ME 2L/ha	B	S	S	S	S		S	S	M	S	S	S		S	S		S	S
PROWL 3L/ha	puis CHALLENGE 600 3.5L/ha	B		M	S	M	M		S	R	R	S	S	S	S	S		S	M
DUELOR 2.2L/ha	puis RACER ME 2L/ha	B	S	S	S	S	S	R	S	M	S	S	S	S	S	S		S	S
	DUELOR 2.2L/ha + RACER ME 2L/ha	B	S		S		S		S	M	M	S	S		R	M	M		S
DUELOR 2.2L/ha	puis CHALLENGE 600 3.5L/ha	B		S	S	R	M		S	R	M	S		S	M	M		S	M
	RACER ME 3L/ha	B	S	M	S	S	S	M	S	S	S	S	S	S	M	S	R	S	S
	CHALLENGE 600 4.5L/ha	B	M	M	S	M	M	R	S	R	R	S	M		M	R	M	S	S
	LEGURAME 3kg/ha + RONSTAR 3L/ha	B			S	S		S	M	S		S	M	M	M	S	S	R	S
ORCAL 5kg/ha		M		S	S	S		R	R	R		S	R		M	M	M	M	S

EFFICACITE: S:sensible M:moyen ou irrégulier R:résistant :manque d'information **SELECTIVITE:** B:BONNE M:MEDIOCRE